

PRÉAVIS N°02-2018 – Comptes 2017 AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Chapitre I – Scolaire et bibliothèque

Chapitre II – Accueil de jour des enfants

Ainsi fait à Rolle, le 1^{er} mai 2018 /SG/IJ/MZ

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse lors de sa séance du 6 juin 2018

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous présenter et soumettre pour approbation les comptes 2017, ainsi que le rapport de gestion de notre association.

Chapitre I Scolaire et Bibliothèque

Scolaire :

Le coût d'un élève du primaire sans la redistribution des valeurs d'entretien, d'intérêts et locative se monte à CHF 3'559.48 alors que celui-ci se monte à CHF 3'257.22 pour le secondaire.
En comparaison au budget 2017, il s'élevait à CHF 3'990.12 par élève du primaire et à CHF 4'079.96 par élève du secondaire.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 2 novembre 2016 a été bien respecté. Malgré des variations sur certains postes, le résultat est très positif, car nos dépenses ont été bien inférieures aux prévisions budgétaires.

Bibliothèque :

Le coût par habitant pour la Commune de Rolle, qui finance 65% des frais de fonctionnement, se monte à CHF 24.56. Le coût par habitant des 10 autres communes, qui supportent le solde de 35% des frais, se monte à CHF 8.86.
En comparaison au budget 2017, il s'élevait à CHF 27.80 pour la Commune de Rolle et à CHF 10.07 pour les 10 autres communes.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 2 novembre 2016 a été globalement bien respecté. Nonobstant de petites variations sur certains postes spécifiques, le résultat est positif, car nos dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires.

Chapitre II Accueil de jour des enfants

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (15'517 habitants) se monte à CHF 267.55.
En comparaison au budget 2017, il s'élevait à CHF 328.95 (population du réseau : 15'033 habitants).

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 2 novembre 2016, a été bien respecté. Avec la mise en route d'une structure d'accueil supplémentaire, le résultat demeure très positif, car nos dépenses ont été bien en dessous des prévisions budgétaires.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

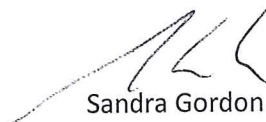
Le Conseil Intercommunal d'EnJeu

- Dans sa séance du 6 juin 2018
- Vu le Préavis du Comité de Direction
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide :

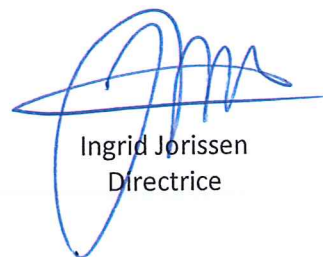
1. d'approuver les comptes 2017 du volet scolaire présentant un total de charges nettes de CHF 8'567'426.23 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
2. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 1'295'442.63 ;
3. d'approuver les comptes 2017 du volet bibliothèque présentant un total de charges nettes de CHF 235'242.05 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
4. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 23'412.95 ;
5. d'approuver les comptes 2017 du volet accueil de jour des enfants présentant un total de charges nettes de CHF 6'032'258.72 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
6. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 834'857.14 ;
7. de donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2017 ;
8. de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 7 mai 2018


Sandra Gordon
Présidente du CODIR

Association **Comité de** Enfance & Jeunesse

**ENFANCE
&
JEUNESSE**
direction


Ingrid Jorissen
Directrice

Annexes : comptes 2017 et rapport de gestion